

# RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024



VICHYCOMMUNAUTÉ



9 PLACE CHARLES DE GAULLE – 03209 VICHY CEDEX – 04 70 96 57 00



# ÉDITO



« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse ». Cette phrase est tirée du sublime discours d'Albert Camus, alors qu'il recevait le prix Nobel de littérature, le 10 décembre 1957. Il nous rappelait, avec lucidité, en quoi consiste l'engagement, pour préserver un monde décent et vivable. Ces mots simples et clairvoyants parlent aux générations d'aujourd'hui, comme à la mienne, comme à la vôtre.

Empêcher que nos cours d'eau, nos forêts et nos prairies ne disparaissent. Eviter que nos paysages ne s'obscurcissent et ne se ferment plus sûrement que des portes. Préserver nos centres-bourgs et centres-villes, avec envie et attractivité, garants d'un vivre ensemble indispensable. C'est bien de l'engagement, des talents, des idées, de la force et du temps de chacune et chacun d'entre nous, dont nous allons avoir besoin, pour relever ce défi. Celui que nous avons défini dès juillet 2021, avec notre projet de territoire. Véritable feuille de route pour l'avenir, « AGIR 2035 » guide l'action de l'Agglomération et ses 39 communes. C'est donc tout naturellement que le rapport 2024 du développement durable se décline autour des quatre piliers du projet, les quatre lettres d'AGIR 2035.

En parcourant ses pages, ce rapport rend compte de l'action de Vichy Communauté, avec des dispositifs et des projets concrets, mettant en lumière celles et ceux qui les rendent possibles : des élus, des agents, des partenaires qui pensent, travaillent et vivent sur ce territoire. Qui, comme vous, comme moi, souhaitent préserver son dynamisme, tout autant que son cadre de vie.

Albert Camus a également dit « *Je dois m'occuper d'être heureux* ». Et c'est un défi tout autant vital auquel personnellement, je suis très attachée, pour peu qu'on le conjugue avec l'auxiliaire « être » plutôt qu'« avoir ». Nous préférons tous être entourés des bonnes ondes de personnes enthousiastes et positives, qui nous donnent l'envie d'avancer, dans un monde que nous voulons meilleur.

**Caroline Bardot**  
**Vice-présidente à la transition écologique et**  
**énergétique de Vichy Communauté**

# SOMMAIRE

---

Édito.....	3
Sommaire.....	4
Introduction.....	6

## **I. ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 9**

Attribution de places de parking au Pôle Universitaire.....	10
Vente de livres Vichy Campus.....	11
Fablab Vichy Communauté.....	12

## **II. GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS 13**

Agroécologie.....	14
Formation culinaire du réseau des cuisiniers.....	15
Plan local pour l'Insertion par l'Emploi.....	16
Service enfance.....	17

## **III. INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 18**

Sobriété énergétique des bâtiments.....	19
Plan vélo.....	20
Plan De Mobilité Simplifié (PDMS).....	21
Stade équestre.....	22
Préserver et développer la biodiversité au Plan d'eau de Saint-Clément.....	23
Mise en séparatif des réseaux d'assainissement.....	24
Isolation des bâtiments.....	25
Espace naturel sensible de la Côte Saint-Amand.....	26
Espace naturel sensible de la Boire des Carrés.....	27
Étude de Schéma Directeur de la Régie eau potable.....	28
Prévention des inondations.....	29
Travaux de renaturation du Gourcet à Busset.....	30
Travaux sur les affluents de l'Allier.....	31
Réviser les Bilans des émissions de gaz à effet de serre.....	32
Élaborer une stratégie-cadre de décarbonation du territoire.....	33
Collecte des biodéchets.....	34
Sensibilisation au réemploi et à la réduction des déchets.....	35

Sensibiliser dès le plus jeune age à la gestion des déchets.....	36
Accompagner les porteurs de projets EnR.....	37
Chantiers Photovoltaïques .....	38
Développer le photovoltaïque au sol sur le territoire.....	39
Accompagner les communes à l'application de la loi "APER" .....	40
Plantation d'arbres.....	41
Valorisation du Sichon en cœur urbain.....	42
Sichon amont et voie du Tacot.....	43
Aménagement de la Base de Loisirs de Saint-Germain-des-Fossés.....	44
Territoire intelligent et durable.....	45

#### **IV. RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES 46**

La politique Centre Bourg de Vichy Communauté.....	47
Rénovation de l'habitat.....	48
Renforcer l'offre de logement à loyer maîtrisé.....	49
Sobriété énergétique dans l'habitat.....	50

#### **V. RELEVER LE DÉFI DE L'EXEMPLARITÉ 51**

Groupe interne "écogestes" : premier déploiement du plan d'actions.....	52
Poursuite du processus de dématérialisation des fonctions RH.....	53
Soutien social.....	54
Élaboration d'un Spaser.....	55

# INTRODUCTION

---



Rendez-vous annuel, le Rapport Développement Durable répond aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'environnement. Cette loi demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Elle est complétée par l'article 5 de la loi du 4 août 2021 (2021-1031) précisant que les actions menées doivent contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.

Le Rapport Annuel de Développement Durable n'est pas un rapport d'activité mais un recueil des actions durables menées par Vichy Communauté au cours de l'année écoulée.

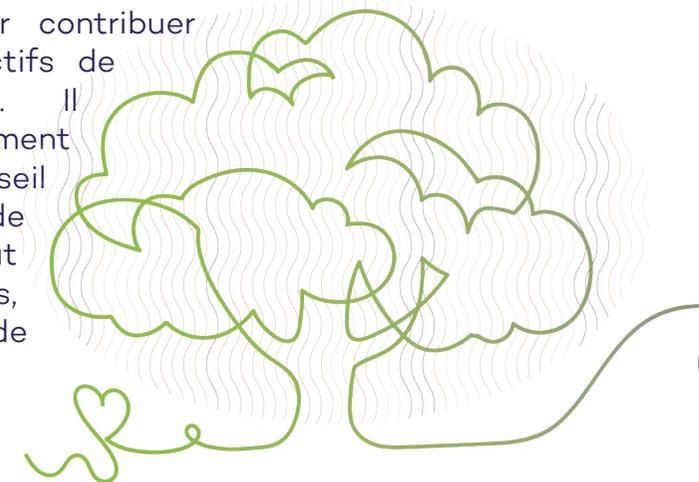
Il interroge les finalités constitutives d'un objectif de développement durable, telles que mentionnées au III de l'article L110 -1 du code de l'environnement :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport reflète le concept de développement durable qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, complété par la notion de « besoins essentiels » pour l'être humain (une part importante de la population mondiale a de grandes difficultés à les satisfaire) et la notion de préservation des ressources naturelles de notre planète qui ne sont pas inépuisables.

Ce document évolue en même temps que les politiques publiques et c'est pourquoi ce rapport de développement durable 2024 s'articule désormais autour des 4 défis du projet de territoire AGIR 2035 et intègre toutes les actions qui complètent la feuille de route.

Il a pour vocation de mettre en lumière les actions phares menées en 2024 sur le territoire de Vichy Communauté pour contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable. Il doit être réglementairement présenté en Conseil Communautaire au cours de la séance dédiée au débat d'orientations budgétaires, permettant une prise de décision éclairée.



# Au niveau mondial

selon agenda-2030.fr



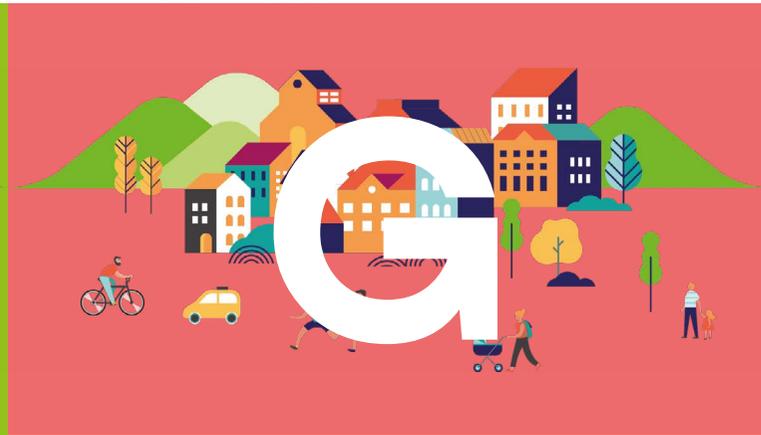
# À Vichy communauté

selon les quatre axes du projet AGIR 2035

**I. ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE**



**II. GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS**



**III. INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



**IV. RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES**



# ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

**Attirer, séduire, accueillir et ancrer les nouveaux habitants, les étudiants, les délégations sportives, les touristes, les entrepreneurs... : telles sont les ambitions de Vichy Communauté qui mise sur ses infrastructures, ses équipements, ses talents, ses réseaux et sa qualité de vie pour rester un territoire attachant, accueillant et attractif, où il fait bon vivre.**

## **Accroître notre attractivité territoriale**

- Mener une politique active et collective d'accueil des populations
- S'affirmer comme une destination sportive incontournable à l'échelle internationale
- Faire de Vichy Communauté un living lab territorial du numérique
- Renforcer la dynamique touristique en s'appuyant sur les patrimoines et les atouts de Vichy



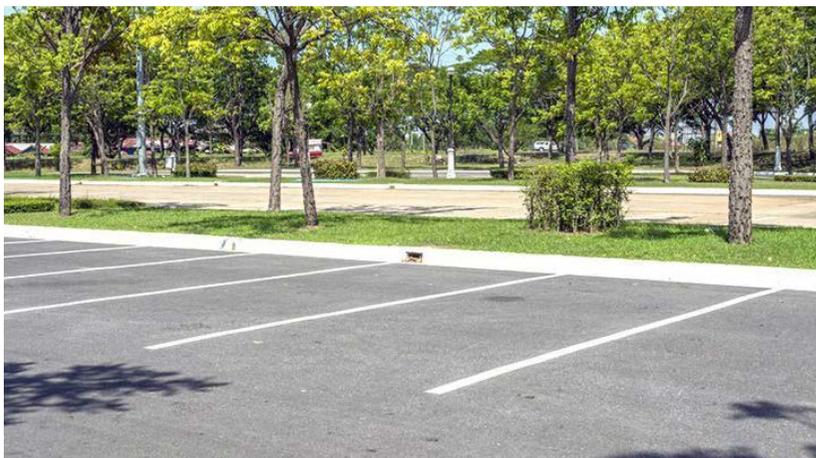
# ATTRIBUTION DE PLACES DE PARKING AU PÔLE UNIVERSITAIRE



Les règles d'attribution des places de parking ont été modifiées au sous-sol du Pôle Universitaire. L'objectif est de permettre aux agents qui sont présents à temps plein sur le site de pouvoir bénéficier d'une place de parking plutôt que de favoriser les agents en raison de leur fonction (direction et enseignants).

Le nombre de places étant limité et insuffisant pour en faire bénéficier l'ensemble des agents pouvant prétendre à un emplacement, il a été décidé d'attribuer un quota de places par structures présentes au sein du pôle. Chaque gestionnaire de structures a la responsabilité d'attribution des emplacements.

Concernant le service Enseignement Supérieur, la règle choisie est la distance domicile travail. Ont par conséquent une place, les collègues qui habitent en dehors du cœur d'agglomération et qui ne peuvent bénéficier du réseau de transport en commun.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **29** places de parking :
- **5** pour Vichy Communauté
- **5** pour le CAVILAM, 3 pour l'IFSO, 15 pour l'UCA, 1 visiteur

## ET APRÈS ?

Nous allons développer le nombre d'emplacements pour les 2 roues (vélos et trottinettes) dans le parking afin de favoriser les déplacements en mode doux.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Socialement, nous favorisons l'égalité de traitement entre agents de la collectivité et les déplacements en mode doux ou en transports en commun. Cela participe également au maintien en bonne santé par la mobilité.



# VENTE DE LIVRES VICHY CAMPUS

Suite au sauvetage en 2022 de l'intégralité du fond documentaire du CREPS, une analyse de fond de plus de 3 000 documents a été réalisée.

Les documents ont été proposés au réseau des bibliothèques universitaires de France du SUDOC (système universitaire de la documentation) afin de compléter certaines collections nationales.

Les documents non sélectionnés par le réseau ont été proposés gratuitement à des associations locales, et à 1€ aux professeurs et étudiants de Vichy Campus lors d'une vente.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **3000 documents** sauvegardés proposés aux réseaux des bibliothèques universitaires de France en 2025
- **250 livres** proposés à la vente

## ET APRÈS ?

Nous allons poursuivre cette démarche de vente à 1€ ou de don gratuit à des associations des ouvrages devenus obsolètes pour notre BU.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Notre opération a permis d'éviter à des documents de devenir des déchets en leur donnant une seconde vie au profit d'étudiants et d'associations.



ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE SA VIE



ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



Le Fablab organise des ateliers Repar'lab à raison d'une animation par trimestre. Ces animations visent à permettre au Grand Public de (ré)apprendre à réparer ses objets du quotidien. A l'occasion de cet atelier, les personnes peuvent venir avec un objet hors service/défaillant de leur choix (appareil électrique, ordinateur, jouet/petit meuble...). Avec l'appui de bénévoles présents sur place, nous les accompagnons dans la réparation de leur objet (dans la mesure du possible).

Nous avons par ailleurs fabriqué, avec l'aide d'un bénévole, une machine à transformer les bouteilles d'eau en filament pour imprimante 3D.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

**4** animations sur cet exercice 2024, dont un atelier sur le stand du fablab lors de la Faites de la Récup' 2024. En tout, près d'une **trentaine d'objets** ont pu être réparés cette année.

## ET APRÈS ?

Maintenir le même nombre d'ateliers l'année prochaine

Nous travaillons également avec des bénévoles animateurs sur des ateliers de fabrication de tote-bags/bijoux à partir de chutes de cuir/textile.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Cette action permet de prolonger la durée de vie des objets et/ou, dans le cas où ils ne sont pas réparables, de sensibiliser le Grand Public à l'obsolescence programmée.





# GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

**Cultiver le bien vivre ensemble, c'est avant tout prendre soin et être attentif aux autres. Solidarité entre les générations et envers les plus fragiles, ouverture aux autres et épanouissement personnel à travers la culture ou le sport, accès aux soins et à la santé pour tous, alimentation saine et de qualité...**

## **Garantir une meilleure qualité de vie passe par les actions suivantes :**

- Être solidaires : coordonner une politique sociale ambitieuse avec les acteurs du territoire
- Promouvoir la culture et les activités de détente et de loisirs
- Développer et renforcer le Contrat Local de Santé, en veillant à réduire les inégalités territoriales et sociales
- Soutenir une production et une consommation locales, saines, durables et de qualité
- Développer une offre d'accueil et de loisirs intégrée et de qualité pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain



L'agroécologie est à la fois pratique (agricole), sciences (agronomie, écologie) et sociologie (savoir-faire et partages). La production s'appuie sur les ressources naturelles - services rendus par la nature - tout en minimisant les risques et les pressions sur l'environnement.

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial et son axe Environnement, Vichy Communauté soutient le changement des pratiques (relocalisation et vente directe, autonomie sur la ferme, atténuation-adaptation au changement climatique...).

Avec le PAEC (mesures agro-environnementales portées par l'Etat), l'EPCI met en œuvre des mesures de préservation de la ressource Eau à l'échelle du contrat territorial milieux aquatiques des affluents de l'Allier. Vichy Communauté a réalisé un inventaire des pratiques émergentes ou en cours sur son territoire.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

Près de **20 structures rencontrées** : de la Chambre d'agriculture au CEN Allier en passant par des agriculteurs engagés dans le changement de leurs pratiques vers davantage d'autonomie, un transformateur local, un vétérinaire, des services communautaires impliqués aux côtés des agriculteurs...

## ET APRÈS ?

- **Édition** d'un support rendant les actions visibles et lisibles au plus grand nombre.
- **Identifier des besoins** : partager, apprendre en collectif d'agriculteurs - être mieux accompagnés en ingénierie (polyculture-élevage) - pérenniser les actions (quels moyens pour dépasser le stade de l'expérimentation ?)

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Diverses professions agro-environnementales entendues (Vrai intérêt pour le sujet) - Des expérimentations agroécologiques sur le territoire = 2 premières étapes de la « grille S.Gliessman » : Efficience + Substitution (la 3<sup>ème</sup> étant la refonte de pratiques à l'échelle de la ferme)



# FORMATION CULINAIRE DU RÉSEAU DES CUISINIERS

En 2023, un réseau communautaire des cuisiniers de la restauration collective primaire a été créé. Suite aux différentes sessions de lutte contre le gaspillage alimentaire les cuisiniers ont exprimé le besoin de se rencontrer régulièrement.

En février 2024, une première formation en partenariat avec le Pays de Lapalisse a eu lieu au Pôle Lardy. Au programme de la session «Vers plus de fait-maison et moins de produits transformés» : produits bruts, produits ultra transformés, fait-maison, lecture des étiquettes produits, loi EGALim...

Les recettes réalisées : Taboulé de choux-fleur, Houmos, Mayonnaise végétale, Panisse, Fondant au chocolat, ...



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **33 communes** ayant une restauration collective
- **5 cuisiniers** formés sur le fait-maison
- **15 restaurants** accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire
- **2 gazettes** des cuisiniers

## ET APRÈS ?

- **1 formation** prévue en début 2025 autour de la cuisson des viandes
- **1 atelier d'échange** entre pairs
- **4 nouvelles communes** accompagnées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire
- **1 nouvelle gazette**

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La réduction du gaspillage alimentaire et la formation visant à améliorer la qualité des repas servis permettent de contribuer au développement durable et de sensibiliser plus largement les enfants sur ces pratiques.



# PLAN LOCAL POUR L'INSERTION PAR L'EMPLOI

Le PLIE permet aux structures de l'insertion par l'activité économique d'accueillir des salariés éloignés de l'emploi. Au terme d'un parcours entre 12 et 24 mois, ils sont susceptibles de retrouver durablement un emploi grâce à un accompagnement socio professionnel individualisé.

Une équipe de salariés en insertion de l'association Galatée travaille sur le site de Montpertuis afin de permettre sa réindustrialisation. Ce groupe traite les espaces verts mais également procède depuis plus de 4 ans au curage des 145 bâtiments du site.

Apprentissage du tri, des différentes matières valorisables, des essences d'arbres, de la faune remarquable du site à protéger sont à l'ordre du jour de leur programme. Ces salariés en insertion sont particulièrement sensibilisés au développement durable. Ce marché ouvre le champ des possibles pour ces personnes qui sont les plus éloignées de l'emploi.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **215 salariés** accompagnés.
- **3 chantiers d'insertion financés** sous forme de subventions (E2D, Jardins de Cocagne et SIEL). **2 chantiers confiés à Galatée** sous forme de prestation de service.
- **32000 h d'insertion** dans les marchés de l'agglomération.
- **46% de sorties en emplois** ou formation pour 91 ETP
- Durée moyenne des parcours : 11 mois

## ET APRÈS ?

Améliorer le taux de sorties positives dans un marché du travail compliqué. Accompagner les initiatives pour améliorer la situation des salariés en insertion et ceux susceptibles d'y rentrer. Remettre la formation au centre de l'action pour favoriser l'employabilité des jeunes et des moins jeunes

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Il est omniprésent à la fois de part la nature des structures dont le cœur de métier est le réemploi, la collecte pour la valorisation de matière ou d'objets ou le maraîchage bio. L'objectif est de trouver une place à chacun



# SERVICE ENFANCE

Après une période d'audit, l'équipe de la crèche L'îlot câlin (38 places) a mis en œuvre plusieurs actions pour améliorer la santé des enfants, en réduisant les perturbateurs endocriniens présents dans leur environnement, et faire évoluer les pratiques professionnelles en lien avec le développement durable :

- suppression des contenants alimentaires en plastique, remplacés par de la vaisselle en verre, porcelaine et inox ;
- achat de jeux et jouets en bois ;
- rénovation de 20 chaises en bois par les chantiers d'insertion ;
- mise en place d'un composteur dans la cour extérieure ;
- installation d'éclairages led ;
- utilisation de produits d'hygiène et d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement ;
- mise en place de mousseur sur les robinets pour diminuer les consommations d'eau.

Au regard de l'ensemble des actions et améliorations apportées par l'équipe, la structure a obtenu le Label «écolo crèche» en janvier 2024.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- Diminution de la consommation d'eau de **42%** entre 2021 et 2023
- Diminution des conso électriques et gaz de **15%** entre 2021 et 2023 en restauration collective

## ET APRÈS ?

Au sein du service petite-enfance : diffusion et partage de l'expérience issue du **label «écolo-crèche»** auprès de l'ensemble des crèches et des relais petite-enfance.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Notre politique en matière d'accueil des enfants vise à favoriser leur épanouissement dans un cadre sain et sensibiliser les professionnelles du service à des pratiques plus respectueuses de l'environnement.





# INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**L'urgence climatique est une réalité incontestable aujourd'hui.**  
Vichy Communauté veut agir, de manière réelle et concrète, à son niveau pour lutter contre les conséquences de ce changement climatique notamment à travers une politique forte en faveur de la décarbonation afin de réduire l'empreinte carbone du territoire d'ici 2035, une bonne gestion de la ressource en eau, l'économie circulaire et les mobilités durables et décarbonées.

## **Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique**

Contribuer concrètement à la lutte contre le changement climatique à travers une bonne gestion de la ressource en eau et une action concrète en faveur de la transition énergétique, de l'économie circulaire et des mobilités durables.



# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS

Plus de 2 ans après la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique au sein des bâtiments de Vichy Communauté, nous sommes maintenant en mesure de faire des bilans annuels des résultats.

Sur le plan technique, les mesures prises comprenant la transition vers l'éclairage LED dans l'ensemble des bâtiments, l'amélioration de la régulation des équipements de chauffage, la surveillance et l'optimisation des consommations énergétiques, ainsi que divers travaux d'isolation.



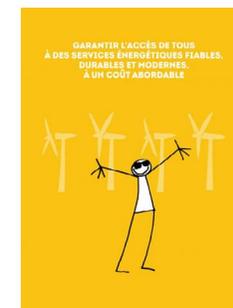
## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- Pour Vichy Communauté, la consommation d'électricité du secteur bâtiment s'est établie à 5 500 MWh en 2023, contre 6 065 MWh en 2022.
- En ce qui concerne le gaz, la consommation a atteint 8,2 GWh en 2023, contre 11 GWh en 2022, représentant une **réduction de plus de 20%**.

Le bilan 2024 arrivera début d'année 2025.

## ET APRÈS ?

Poursuivre l'ensemble des efforts de sobriété énergétique.



# PLAN VÉLO

2024 a vu encore le schéma cyclable communautaire s'étoffer. Ce schéma vise au report modal vers le vélo s'agissant des liaisons de courtes distances entre Vichy et les communes voisines.

En 2024 la liaison Vichy/Charmeil est inaugurée et les aménagements pour la liaison Vichy/Le Vernet sont lancés.

Extension significative de la couverture géographique du service VIVELO électrique en libre service.

Mise en service de deux nouvelles stations au centre-omnisports et Place de la Poste à Vichy.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **98 kilomètres** cumulés d'aménagements cyclables sécurisés.
- **11 000 locations** de vélos dont 6 100 en libre-service.

## ET APRÈS ?

L'extension du schéma d'itinéraires cyclables va continuer en s'étendant progressivement du cœur de l'agglomération vers l'extérieur.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Le potentiel de développement de l'usage du vélo sur le territoire est immense car nous sommes un territoire de courtes distances, sans relief prononcé dans le cœur urbain avec un climat propice. Le potentiel de report modal est donc prometteur.



# PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ (PDMS)

Le PdMS est le document stratégique de planification de la mobilité sur le territoire communautaire. Volet «déplacement» d'AGIR 2035, ce plan pose les bases d'une mobilité durable sur les 15 prochaines années.

Initiée en 2023, la réflexion menée par un groupe de travail constitué d'élus et de personnes publiques associées, a abouti à une adoption définitive par l'assemblée délibérante en décembre 2024.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **1 ambition** : assurer des solutions de mobilité adaptées et décarbonées pour chaque habitant et chaque territoire.
- **3 axes stratégiques** : décarbonation, équilibre territorial et solidarité.
- **12 enjeux et 24 actions**

## ET APRÈS ?

Dès 2025, les élus décideront lesquelles des 24 actions seront déployées. Cet arbitrage sera fonction des priorités retenues et des moyens financiers disponibles pour les mettre en oeuvre.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

3 enjeux majeurs : sortir de la grande dépendance de Vichy Co à l'autosolisme ; faciliter la transition vers une mobilité automobile décarbonée ; développer l'usage des mobilités actives sur les courtes distances.



# STADE ÉQUESTRE

Mise en place d'actions et de «règles» à l'attention des organisateurs et usagers du stade équestre lors de manifestations sportives et des agents, dans le but de réduire la consommation électrique du site.

Mise en place des actions 2023 passage de tout le site en éclairage LEDS (sauf pour l'éclairage carrière et paddock)



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- Diminution de **33%** de la consommation électrique du Stade équestre du Sichon entre 2022 et 2024 (hors éclairage carrière paddock).
- Diminution de **46%** de la consommation électrique éclairage carrière et paddock entre 2022 et 2024.

## ET APRÈS ?

Pérennisation des actions, amélioration des équipements et isolation des locaux.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Ces démarches s'inscrivent dans une perspective de long terme, en intégrant les contraintes environnementales et sociales à l'économie du site du stade équestre afin de concilier pratique sportive et sobriété énergétique.



# PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ AU PLAN D'EAU DE SAINT-CLÉMENT

Depuis quelques années, plusieurs actions en faveur de la préservation et du développement de la biodiversité au Plan d'eau de Saint-Clément ont été mises en œuvre.

En ce début d'année 2024, un programme de plantation de haies a été mené à bien, grâce à l'accompagnement de la Mission Haie et au prêt de matériel de la société départementale des chasseurs de l'Allier. La totalité des élèves du collège Jules Verne du Mayet-de-Montagne (aujourd'hui dénommé collège Alice Arteil) ont participé à la plantation de 650 arbres et arbustes. Les collégiens éco-délégués ont également pu participer à un des inventaires réalisés par la LPO.

Plusieurs actions visant à promouvoir les écocistes (dont certaines menées avec le BTS Tourisme de l'ES Vichy) ont également été mises en œuvre. Des poubelles de tri ont aussi été implantées sur le site.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **650 arbres et arbustes** plantés cette année
- **180 élèves** mobilisés pour la plantation
- **97% de taux de reprise** (plans ayant survécus à la plantation)

## ET APRÈS ?

D'autres actions de protection et de développement de la biodiversité sont envisagées pour les années à venir. Un suivi floristique et faunistique sera également assuré afin de mesurer les impacts des actions mises en œuvre mais aussi de la fréquentation sur le site du Plan d'eau de Saint-Clément.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

L'ensemble de ces mesures, dont la plantation de haies, favorisent le maintien et l'implantation d'espèces animales et végétales. Elles visent aussi à améliorer la qualité des eaux et à limiter l'érosion et les fortes températures.



# MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Certains réseaux d'assainissement de la communauté d'agglomération sont encore de type «unitaires», c'est-à-dire qu'ils collectent dans la même canalisation aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales. Toutes ces eaux transitent jusqu'à une station d'épuration pour y être traitées, après avoir passé un certain nombre de déversoirs d'orage, destinés à délester le réseau et protéger la station en cas de surcharge hydraulique.

Le service Assainissement consacre une part importante de son investissement à la mise en séparatif de ces réseaux unitaires. Les eaux usées transitent ainsi par un réseau spécifique jusqu'à la station d'épuration, alors que les eaux pluviales empruntent un autre pour rejoindre le milieu naturel.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- Plus de **900 m de réseaux** unitaires mis en séparatif
- Investissement de **500 000€ HT** environ
- **10 ha** de surface dé raccordée du réseau unitaire, soit 1 000 m<sup>3</sup> d'eaux pluviales sorties du système d'assainissement pour une pluie de 20 mm

## ET APRÈS ?

La mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, pour être pleinement efficace, doit s'accompagner de travaux de mises en conformité des branchements des riverains. Tout chantier de mise en séparatif donne lieu à des contrôles de conformité des branchements.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La mise en séparatif des réseaux d'assainissement permet de réduire :

- les volumes transités et traités : économie d'énergie,
- les rejets par temps de pluie : protection du milieu.



# ISOLATION DES BÂTIMENTS

Les travaux de rénovation dûs à la grêle ont permis d'accélérer l'isolation des bâtiments communautaires (Boulodrome de Bellerive, Tennis Couverts, STEP de Vichy RHUE) mais certains bâtiments ont aussi été isolés comme le gymnase Pierre Coulon ou la Mission Locale.

L'ensemble des ces projets permettent l'avancée dans l'atteinte du décret tertiaire à horizon 2050.



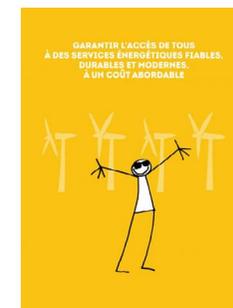
## ET APRÈS ?

Poursuite de l'isolation des bâtiments pour l'ensemble des sites.

Schéma Directeur Immobilier (SDIE) permettant une approche par priorisation dans la rénovation des bâtiments

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Isoler les bâtiments permet d'améliorer sa durabilité dans les 3 dimensions : écologique, économique et sociale.



# ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA CÔTE SAINT-AMAND

L'Espace naturel sensible de la Côte Saint-Amand est localisé sur les coteaux d'Abrest avec une entrée principale sur Le Vernet (panorama des Hurlevents).

Au cours de cette dernière année du programme d'actions à 3 ans, porté par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN Allier), l'attention s'est portée sur :

- étude de la trame végétale thermophile ;
- reprise de végétation après l'abattage de la pinède
- aboutissement du chantier de restauration du muret de pierres sèches par l'association d'insertion Galatée
- restauration des clôtures de l'écopâturage ovin
- édition d'une nouvelle plaquette de présentation du site et de ses enjeux.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **80 brebis** sur site
- **8 m x 1,5 m** de muret de pierres sèches restaurés

## ET APRÈS ?

Prochain programme 2025-2027  
(consultation en cours)

Évolution vers un pilotage et une mise en œuvre des travaux par Vichy Communauté - recentrage du gestionnaire sur la restauration et le maintien des milieux.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La sensibilisation des scolaires a été renforcée. L'abattage de la pinède (Pins Noirs d'Autriche) a été opéré en lien avec le lycée du Mayet-de-Montagne. C'est favorable aux espèces indigènes et renforce la trame thermophile (Trame verte).



# ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA BOIRE DES CARRÉS

L'espace naturel sensible de la boire des Carrés, en bord d'Allier est géré avec la Ligue pour la protection des Oiseaux AuRA (LPO).

Un programme de 3 ans est en cours. L'écopâturage a repris et pour la première fois, avec des brebis (production de viande). Les 2 parcs remis à neuf, ont résisté aux sangliers.

Très pluvieuse, la météo a permis une bonne reprise de la végétalisation du Servagnon reméandré par le service GEMAPI fin 2023.

Également, en prévision des travaux de reconnexion de la boire avec l'Allier, les épisodes de crue printanière et automnale ont permis à la Fédération de pêche d'apprécier les seuils d'ouverture-fermeture de la future vanne. Enfin, la coordination de la surveillance du site en matière d'incivilités ou d'actes de vandalisme, est mise en place après plusieurs rencontres entre les différents acteurs.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **80 à 100 brebis**
- **21 000 visiteurs** autour de la boire et 5000 sur le sentier de la Héronnière
- **3 rencontres de coordination** entre acteurs de la surveillance (DDT, OFB, gardes particuliers, maire)

## ET APRÈS ?

- Suivi opérationnel de la vanne de connection boire des Carrés/rivière Allier (crués)
- Installation des nouveaux visuels des 2 sentiers de découverte
- Extension du périmètre ENS au parcellaire le long du RD67 (4 ha)

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Écopâturage : meilleur bilan carbone, diversité floristique, fertilisation naturelle, préservation des écosystèmes.

Transparence des parcs pour les cervidés.

Végétalisation du Servagnon contrôlée non conforme : arrachage et plantations d'espèces adaptées.



# ÉTUDE DE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGIE EAU POTABLE



Deuxième phase de l'étude du Schéma Directeur de La Régie eau potable.

Pour rappel la première phase constituait à :

- réaliser un inventaire du patrimoine avec la description technique de chaque ouvrage
- établir un bilan besoin / ressource avec l'étude des volumes produits, consommés et facturés des cinq dernières années en parallèle des perspectives démographiques.

La seconde phase constitue à :

- étudier le fonctionnement des différents réseaux de distribution
- proposer une modélisation du réseau d'eau potable pour optimiser les temps de séjour de l'eau
- proposer le déploiement de compteurs de sectorisation pour limiter les pertes d'eau.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- Notre régie assure la distribution d'eau via **880 kms de réseau** et **63 cuves de stockage**.
- Elle dessert une population totale de **62 340 habitants**.
- Les volumes annuels facturés sont de **3 170 000 m<sup>3</sup>**.
- Le rendement moyen du réseau est de l'ordre de **80 %**.

## ET APRÈS ?

D'ici 2030, une diminution de 40 % des ressources en eau, associée à une croissance démographique et à des températures plus élevées, pourrait entraîner une véritable crise de l'eau. Notre mission est donc à la fois sociale et patrimoniale, impliquant la protection de cette précieuse ressource.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La Régie eau potable s'inscrit dans une approche globale du cycle de l'eau.

Une gestion responsable de la ressource à long terme reste prioritaire en tenant compte des défis liés au changement climatique.



# PRÉVENTION DES INONDATIONS

Dans le cadre des actions de prévention des inondations, Vichy Communauté a réalisé un Plan Intercommunal de Sauvegarde mobilisant les communes du territoire autour de l'élaboration de leur propre plan communal de sauvegarde. Le territoire anticipe et s'organise ainsi pour gérer le plus efficacement possible une éventuelle crise lorsqu'elle surviendra. Une démarche fondamentale pour faciliter un retour à la normale rapide. Un exercice impliquant 5 communes et l'intercommunalité a eu lieu le 6 juin dernier pour tester le dispositif.

En parallèle, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été élaboré pour sensibiliser largement les habitants sur les phénomènes auxquels le territoire est exposé et les actions à réaliser pour en limiter les impacts.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **1 Plan Intercommunal** de Sauvegarde
- **39 Plans Communaux** de Sauvegarde
- **240 réunions** pour l'élaboration ou la mise à jour de ces documents
- **1 exercice** inondation
- **1 trame de DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

## ET APRÈS ?

Un autre aspect de la prévention repose sur l'appropriation par les habitants des bons réflexes qui assureront leur propre mise en sécurité : la poursuite du développement d'une culture du risque est un objectif important pour l'année 2025. Un nouvel exercice de gestion de crise participera à cela.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La sensibilisation et l'information, l'amélioration de la gestion de crise, la prise en compte du risque dans l'aménagement sont autant de leviers importants pour une meilleure adaptation aux challenges à venir.



# TRAVAUX DE RENATURATION DU GOURCET À BUSSET

Afin d'améliorer l'état écologique du Gourcet, des travaux de restauration ont permis au cours d'eau de retrouver un fonctionnement naturel favorable à la biodiversité et à la vie aquatique, contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau en circulant dans une zone humide qui joue le rôle de filtre naturel, mais aussi diminuer fortement le risque de débordement au niveau de la route communale.

Travaux réalisés :

- vidange de l'ancien étang
- création d'un nouveau lit plus sinueux aux pentes douces entièrement végétalisées
- suppression des espèces invasives (renouées asiatiques)
- création d'un passage routier adapté (libre circulation des espèces et des sédiments)



Avant les travaux



Après les travaux

## CHIFFRES CLÉS 2024 :

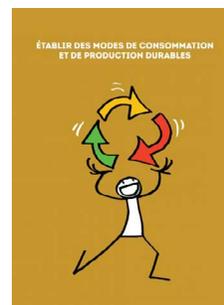
- **100 m** de cours d'eau renaturés
- **1 obstacle** à la continuité écologique supprimé
- **1500 m<sup>2</sup>** ensemencés avec des espèces adaptées
- **450 arbustes** variés et boutures de saules plantés

## ET APRÈS ?

Dès le printemps 2025 le site va entièrement se végétaliser et retrouver son aspect naturel et sauvage. Un suivi régulier permettra de confirmer la bonne implantation des espèces végétales, le retour d'espèces animales terrestres et aquatiques ainsi que le bon fonctionnement du cours d'eau.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Les entreprises prennent toutes les précautions nécessaires pour impacter le moins possible le milieu : utilisation d'huiles biologiques, gestion exemplaire des déchets, intervention hors période de nidification ...



# TRAVAUX SUR LES AFFLUENTS DE L'ALLIER

Tout au long de l'année 2024, Vichy Communauté a poursuivi les travaux d'entretien de la ripisylve sur le Mourgon à Ceuzier-le-neuf et Bost, ainsi que sur le Jolan à Molles. L'objectif est de retirer les arbres instables et les embâcles qui peuvent lors d'épisodes de crue, aggraver le risque d'inondation. Parallèlement, un programme de mise en défens des cours d'eau et création d'abreuvoirs a été engagé avec les agriculteurs intéressés. En clôturant les berges, les cours d'eau se voient protéger du piétinement intensif et des déjections du bétail. Les berges conservent leur stabilité et la végétation peut librement s'y développer. Grâce à la mise en place de descentes empierreées aménagées avec des barrières en bois, le bétail peut continuer de s'abreuver et consommer une eau de meilleure qualité tout en ne dégradant plus les milieux naturels.



Avant les travaux



Après les travaux

## CHIFFRES CLÉS 2024 :

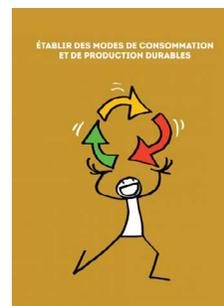
- **25 km** de berges entretenues
- **2,5 km** de clôtures installées
- **36 abreuvoirs** mis en place

## ET APRÈS ?

Ces travaux, indispensables pour retrouver le bon état écologique de nos cours d'eau, se poursuivent en 2025 sur de nouveaux secteurs sur le Sarmon à Brugheas et Serbannes ou encore sur le Servagnon à Saint-Rémy-en-Rollat.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La protection des milieux naturels et notamment des cours d'eau, en plus de perserver la biodiversité, permet de garantir dans le temps une eau de bonne qualité pour l'ensemble des usages.



# RÉVISER LES BILANS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Dans le respect de la réglementation en vigueur, Vichy Communauté a actualisé les 2 «BEGES» (Bilans des Emissions de Gaz à Effet de Serre) qui figurent dans son Plan Climat :

- le «BEGES» Territoire : il vise à estimer le volume de Gaz à Effet de Serre (GES) générés en une année par l'ensemble des acteurs du territoire : industrie, agriculture, transports...
- le «BEGES» Patrimoine & Compétences : il vise à estimer le volume de GES générés par la communauté d'agglomération au titre de son fonctionnement interne et de ses compétences : collecte des déchets, déplacements des agents, traitement de l'eau... Cette étude a été menée par le cabinet EcoAct sur l'année de référence 2022.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

Les 3 postes d'émissions les + importants du territoire sont :

- les importations : **21%**
- le fret routier : **20%**
- l'agriculture : **15%**

## ET APRÈS ?

Ces études ont mené à l'élaboration d'une stratégie-socle de décarbonation

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La réalisation de BEGES a pour objectif d'accélérer la lutte contre le dérèglement climatique en estimant au plus juste les progrès effectués par les territoires.



# ÉLABORER UNE STRATÉGIE-CADRE DE DÉCARBONATION DU TERRITOIRE

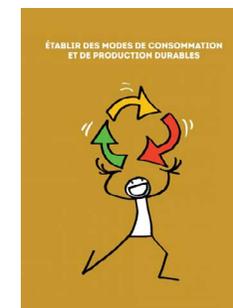
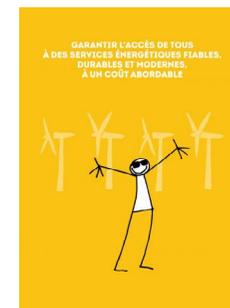
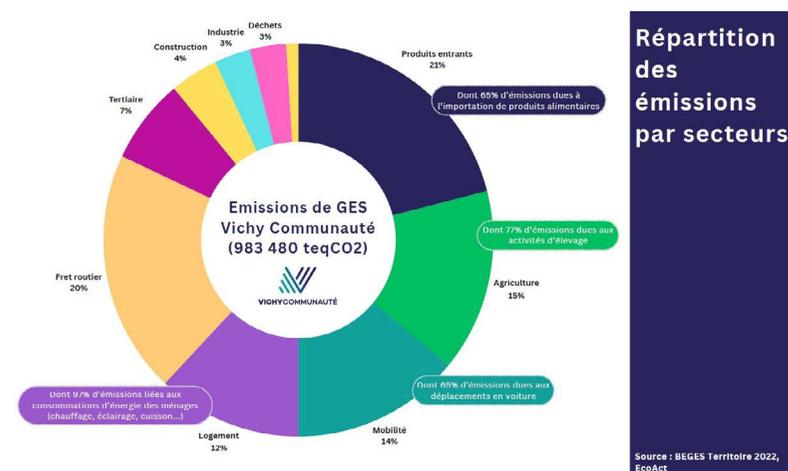


Suite à la révision de son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre de Territoire (BEGES), Vichy Communauté a élaboré une stratégie-socle de décarbonation visant à réduire ce bilan de 50% d'ici 2050 par rapport à 1990.

Concrètement, cela signifie :

- Respecter les mesures européennes et nationales en vigueur (ZAN, loi AGECS, loi APER...)
- Poursuivre la mise en oeuvre des actions déjà votées par le Conseil Communautaire (PCAET, PAT, PDMS...)
- Engager des actions supplémentaires

Les actions concernent de multiples domaines (transition énergétique, mobilités, économie circulaire...) et permettent de contribuer à la réduction des émissions et/ou à l'adaptation au dérèglement climatique. Elles permettent également d'agir sur le volet «stockage» du carbone en le préservant ou le développant.



## ET APRÈS ?

La mise en oeuvre de cette stratégie s'étale de 2025 à 2050.

Une révision des objectifs est possible dans la mesure où le BEGES sera régulièrement actualisé, et où les innovations technologiques, réglementaires et comportementales feront évoluer la trajectoire territoriale.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La stratégie de Décarbonation touche à tous les domaines de compétences de Vichy Communauté.

# COLLECTE DES BIODÉCHETS

Après 18 mois d'expérimentation et pour répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets, la collecte en point d'apport volontaire des biodéchets a été déployée auprès des 47 553 habitants des communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier en avril 2024.

Plus d'informations : [www.vichy-communaute.fr/collecte-des-biodechets](http://www.vichy-communaute.fr/collecte-des-biodechets)



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

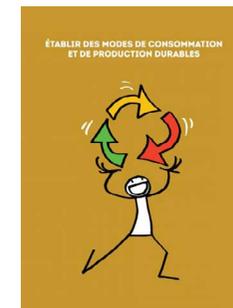
- **269 PAV** installés sur Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier
- **9 023 bioseaux** distribués
- **300 t** de biodéchets collectées

## ET APRÈS ?

- Collecter 500 t / an dès 2025
- Accompagner les professionnels producteurs de biodéchets (restaurants, cantines, EPADH,...) pour leur collecte

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La politique en matière de gestion des déchets vise à repenser les modes de consommation et encourage des pratiques plus durables (réduction, tri et valorisation) en vue d'un avenir plus respectueux de l'environnement.



# SENSIBILISATION AU RÉEMPLOI ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



L'urgence climatique est une réalité incontestable aujourd'hui. Vichy Communauté veut agir de manière réelle et concrète, à son niveau, pour lutter contre les conséquences de ce changement climatique, notamment à travers une politique forte en faveur de la décarbonation afin de réduire l'empreinte carbone du territoire d'ici 2035, une bonne gestion de la ressource en eau, l'économie circulaire et les mobilités durables et décarbonées.

Le défi au cœur de ce projet de territoire AGIR 2035 est bien d'appréhender la gestion des déchets sous un angle vertueux et durable. Il faudra donc réduire les déchets au maximum, mais aussi valoriser énergétiquement les déchets produits ou stockés sur le territoire. Une valorisation efficace des déchets passe par des circuits courts, créant de la richesse à l'échelle locale.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **27 intervenants**
- **2 nouveautés** majeures au programme :- Un jeu d'enquête exclusif en autonomie, « l'Art de la récup' - Apéritif anti-gaspi et défilé de mode upcyclé
- **1500 visiteurs** sur 2 jours
- **105 ateliers** gratuits sur tout le week-end

## ET APRÈS ?

VichyCo souhaite poursuivre la promotion et le déploiement de l'économie circulaire en menant des actions de sensibilisation à destination du grand public au sujet du réemploi afin de diminuer les déchets produits. Créé depuis 2016, dans le cadre de la SERD, cet évènement permet de répondre à cet enjeu.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Mobiliser l'ensemble des acteurs et favoriser les bonnes pratiques pour les déchets s'inscrit pleinement dans le 12<sup>ème</sup> objectif de développement durable qui consiste à adopter un mode de consommation responsable.



# SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE AGE À LA GESTION DES DÉCHETS

La conscience écologique se développe dès l'école. Depuis plusieurs années, la structure s'engage activement dans l'éducation environnementale des plus jeunes en proposant une variété d'animations scolaires autour de la gestion des déchets.

Quatre thématiques sont explorées et proposées pendant le temps scolaire par Patrick BERNARDIN dans le cadre du marché de la Recyclerie avec SIEL :

1. Nouvelles consignes de tri : que mettre dans la poubelle jaune ?
2. Nouvelles consignes de tri : comment bien trier ses déchets ?
3. Comment réduire ses déchets ?
4. Qu'est-ce que le réemploi, la récupération, la réutilisation ?
5. Le compostage

## Animations Pédagogiques Sensibilisation à l'environnement

### Animation N°1 :

#### Que mettre dans la poubelle jaune ?

**Public :** Maternelle et classe ULIS

**Objectifs :** Apprendre par le jeu grâce à une animation participative sur le tri des déchets.

**Déroulement :** 1H : Sensibilisation au travers d'un conte ludique interactif.



### Animation N°2 :

#### Comment trier ses déchets ?

**Public :** Primaire / Collège / Lycée

**Objectifs :** Faire comprendre la nécessité de bien trier les déchets. Donner des repères afin de développer des réflexes de tri.

**Déroulement :** 2H : Sensibilisation au travers d'un jeu de plateau.



### Animation N°3 :

#### Comment réduire ses déchets ?

**Public :** Primaire / Collège / Lycée

**Objectifs :** Faire comprendre la nécessité de réduire les déchets. Donner des exemples de règles de vie anti gaspi.

**Déroulement :** 2H : Apports théoriques, échanges en sous-groupes et réalisation de supports publiés sur le site de la recyclerie.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- Plus de **800 enfants** ont bénéficié de ces séances d'animation
- **2 heures** d'animation
- **53 animations/an** dans les écoles maternelles, primaires, collèges et lycées.

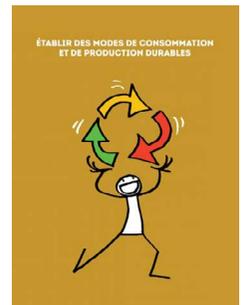
## ET APRÈS ?

La sensibilisation du jeune public est un enjeu majeur et l'objectif est :

- de toucher plus de 1 000 enfants en 2025,
- d'étendre ce dispositif à d'autres thématiques comme celui du gaspillage alimentaire.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La sensibilisation, notamment auprès des scolaires, est un enjeu extrêmement fort pour déployer à grande échelle les politiques de prévention des déchets.



# ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ENR

Les services Urbanisme et Transition Énergétique de Vichy Communauté reçoivent régulièrement les porteurs de projets d'énergies renouvelables (EnR).

Ces rencontres poursuivent plusieurs objectifs :

- faire connaître la stratégie territoriale de transition énergétique : Plan Climat, Plan Paysage et Transition Énergétique, zones d'accélération des EnR
- accompagner le développeur à qualifier son projet : intégration paysagère, infiltration des eaux pluviales...
- veiller au respect des règles posées par les documents d'urbanisme
- mieux connaître les acteurs locaux de l'énergie et leurs projets
- accompagner les élus communaux sollicités par des entreprises de développement EnR



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

**Une vingtaine** de sollicitations reçues et traitées

## ET APRÈS ?

Les zones d'accélération sélectionnées par les communes de l'agglomération permettront de mieux aiguiller les porteurs de projets vers des zones préférentielles de développement faisant l'objet d'une acceptabilité locale.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Vichy Communauté veille au respect du cadre de vie de ses habitants pour des projets EnR cohérents avec les ambitions de décarbonation du territoire et les lignes directrices d'aménagement choisies par les élus.



# CHANTIERS PHOTOVOLTAÏQUES

Après l'étude photovoltaïque éditée en fin 2023, Vichy Communauté a démarré son programme d'investissement pour la solarisation des toitures de certains bâtiments.

En cette fin d'année 2024, l'Usine des eaux usées du Bel Air aura sa toiture solarisée avec un mécanisme d'autoconsommation de l'électricité générée et de revente du surplus de celui-ci à EDF avec obligation d'achat.

Début 2025, ce sera le tour de la toiture du Conservatoire de Musique de Cusset, du Vestiaire Sud ainsi que la réfection des ombrières du Stade Aquatique.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

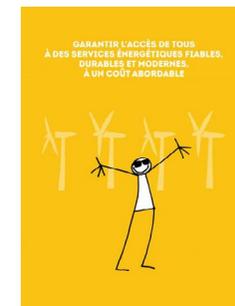
**500 000€ de travaux** démarrés pour le photovoltaïque pour une puissance totale de 615 kWc

## ET APRÈS ?

L'Agglomération continuera le déploiement des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments communautaires.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Recyclage complet des panneaux solaires du Stade Aquatique via la société SOREN  
Réduction de la consommation électrique des bâtiments.



# DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE

Après 1 an de travaux, la construction de la centrale photovoltaïque au sol de l'aéroport Vichy - Charmeil touche à sa fin. Conçu dans le respect de son environnement et du paysage, le projet est porté en partenariat avec l'entreprise URBASOLAR. Le parc fournira l'équivalent de la consommation électrique de plus de 10000 personnes (hors chauffage).

Vichy Communauté a publié un appel à candidatures pour sélectionner un éleveur ovin qui assurera un entretien vertueux des parcelles, en cohérence avec la proximité immédiate de l'ENS de la Boire des Carrés.

Une campagne de financement participatif a été lancée afin que les citoyens puissent bénéficier des retombées économiques du projet.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **16.2 hectares** équipés en panneaux solaires
- **15 millions d'euros** d'investissement partagé
- **18 GWh** de production annuelle prévisionnelle

## ET APRÈS ?

Mise en service de la centrale prévue début 2025, pour 30 ans d'exploitation.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Le projet permet au territoire de bénéficier de retombées économiques, de valoriser des terrains délaissés, de relocaliser une production d'électricité décarbonée, tout en préservant le cadre de vie de ses habitants.



# ACCOMPAGNER LES COMMUNES À L'APPLICATION DE LA LOI "APER"

La loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (EnR) promulguée en 2023 impose aux communes d'identifier des espaces préférentiels pour l'installation d'EnR sur leur territoire.

Forte de son Plan Paysage et Transition Énergétique, Vichy Communauté a proposé à ses 39 communes un accompagnement à l'application de cette loi. Les services ont d'abord rencontré les élus communaux, puis ont effectué un travail cartographique croisant règlement d'urbanisme, objectifs locaux de production d'énergie et préconisations issues du Plan Paysage.

Ces données ont ensuite été analysées par les élus communaux à l'aune de leur connaissance du terrain et d'une concertation locale, menée selon les modalités de leur choix. Vichy Communauté a rendu un avis global sur les zones retenues lors du Conseil Communautaire de juillet 2024.

Loi APER : loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable

## CHIFFRES CLÉS 2024 :

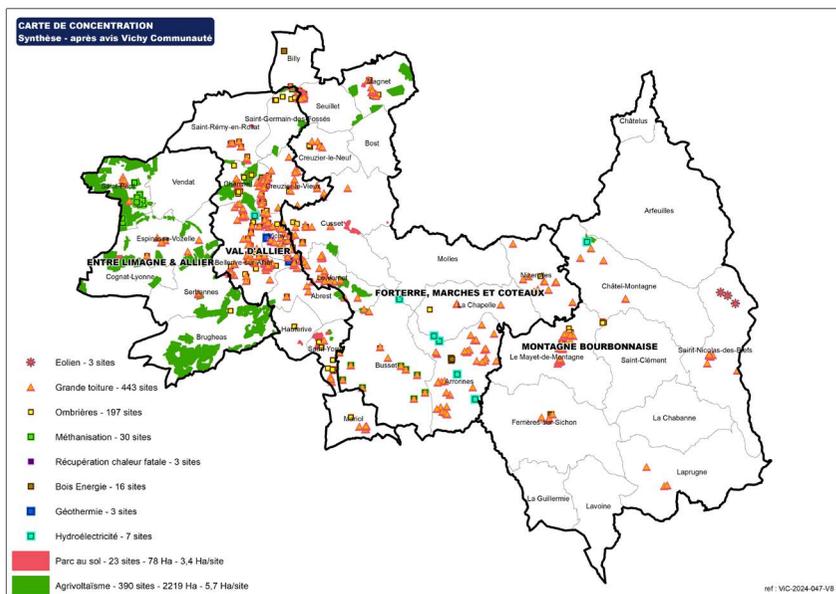
- **1151 zones** proposées par les communes
- **94%** des zones ciblent le développement d'énergie solaire
- **9 communes sur 10** ont proposé des zones

## ET APRÈS ?

Les services de l'Etat valideront les zones proposées courant 2025. Elles seront ensuite traduites dans les documents d'urbanisme et permettront aux porteurs de projet de faciliter les projets à venir.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La planification énergétique permet de répartir l'effort de transition énergétique sur le territoire en fonction des potentiels et des contraintes, tout en veillant à préserver l'acceptabilité locale des projets.



# PLANTATION D'ARBRES

Ces plantations ont pour objectifs de :

- Lutter contre le changement climatique
- Purifier l'air
- Réguler les variations extrêmes du climat
- Protéger la biodiversité
- Améliorer le confort des usagers
- Améliorer l'état psychologique

123 arbres au Parc Omnisport ont été équipés de 10 nids à mésanges et pièges à chenilles processionnaires pour lutter contre cette espèce envahissante de manière durable et écologique, afin de prévenir les problèmes de santé publique que la présence de cette espèce pourrait causer.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **175** arbres formés,
- **884** arbres en jeunes plants forestiers,
- **8** arbres fruitiers,
- **231** arbustes et vivaces pour un total de **92 065 €** investis.
- **8 sites** de plantation : Station de pompage, CLSH de Turgis, Piscine de Cusset, Piscine de St Yorre, PERG de Bellerive, POS, Crèche des Moussaillons, Terrains Familiaux Locatifs à Bellerive.

## ET APRÈS ?

Une partie des plantations au Parc Omnisport fera l'objet d'une participation citoyenne en début d'année 2025.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Ces plantations d'arbres répondent aux 4 objectifs d'AGIR 2035 en favorisant l'attractivité territoriale, en garantissant une meilleure qualité de vie, en luttant contre le changement climatique et en redynamisant les centres bourgs.



# VALORISATION DU SICHON EN CŒUR URBAIN

La rivière Sichon, dans sa traversée des communes de Cusset et de Vichy, est encadrée dans des berges et un lit en béton réalisés au début des années 1960.

Dans sa quasi totalité, cette rivière, appartient aux riverains, particuliers ou entreprises. Afin de garantir la sécurité des habitants en raison du risque inondation, de restaurer leur cadre de vie et de renaturer ces espaces bétonnés, Vichy Communauté souhaite devenir propriétaire de ces berges.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

Mise en oeuvre d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Négociation foncière avec plus de **650 propriétaires / co-propriétaires** des berges.

## ET APRÈS ?

À l'issue des négociations foncières, une procédure d'expropriation sera portée pour permettre à Vichy Communauté d'être pleinement propriétaire des berges.

Les travaux de démolition et de confortement seront menés pour répondre aux objectifs assignés à ce projet.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

- Gestion du risque inondation
- Renaturation, restauration de la continuité écologique
- Gestion d'îlots thermophiles urbains
- Création d'espaces de déplacements en modes doux



# SICHON AMONT ET VOIE DU TACOT

Vichy Communauté souhaite développer les liens entre le coeur urbain de l'agglomération et la Montagne bourbonnaise.

Pour cela, deux pistes de travail sont à l'étude :

- un grand itinéraire qui relierait Vichy/Cusset au sommet du Montoncel en remontant la Vallée du Sichon
- un travail de valorisation des vestiges de l'ancienne voie du tacot de la Montagne Bourbonnaise (cheminement, traversée d'un tunnel, reprise d'un viaduc...)



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

Obtention des subventions nécessaires pour un projet évalué à **2,5 millions d'euros**, pour près de **50 km** de chemins à aménager.

Choix des bureaux d'études de maîtrise d'oeuvre pour la concrétisation du projet.

## ET APRÈS ?

Reprise et confortement des voies sélectionnées pour permettre le développement de l'itinérance- sécuriser les ouvrages d'art existants- choisir et implanter les outils de valorisation.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Intégration dans le projet, en amont, de l'ensemble des enjeux environnementaux et si possible, valorisation Faune et Flore

Création de modes doux de déplacement entre ville et campagne.



# AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

En 2021, Vichy Communauté a décidé d'accompagner les communes de Saint Yorre et de Saint Germain des Fossés pour la création de deux bases de loisirs à proximité de la rivière Allier.

Cette opération avait pour objectif d'équilibrer le développement du territoire le long de l'axe de la rivière Allier au nord et au sud du lac d'Allier à Vichy.

Pour Saint Germain des Fossés, 2 phases de travaux étaient prévues :

1. aménagement d'anciennes carrières de granulats en plans d'eau dédiés à la pêche et aux activités nautiques et terrestres. Cette phase est terminée
2. restauration d'anciens bâtiments en gîtes, sanitaires publics et espaces ouverts de petite restauration. Cette phase est en cours.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

**600 000 €** de travaux sont prévus entre 2024 et 2025 pour restaurer 2 anciens bâtiments : un corps de ferme et une maison d'habitation.

## ET APRÈS ?

Tranfert des installations et des ouvrages à la commune de Saint Germain des Fossés qui assurera la gestion des plans d'eau et des espaces bâtis.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

- Valorisation d'anciennes carrières (plans d'eau), sans usage ; prise en compte et préservation du patrimoine naturel présent ;
- Développement d'activités nature de proximité (promenades, pêche, nautisme,...)
- Canalisation du public, mise en place d'ombrières photovoltaïques.



# TERRITOIRE INTELLIGENT ET DURABLE

La ville de Vichy et Vichy Communauté ont décidé de s'inscrire dans le futur, avec l'ambition de devenir une ville à taille humaine la plus avancée possible en termes d'intégration des nouvelles technologies, un territoire intelligent et durable, exemplaire à la fois par son objectif de neutralité carbone et par l'excellence de ses services publics.

Après un avis d'appel public à la concurrence qui a été envoyé courant 2023, s'est suivi un dialogue compétitif tout au long de l'année 2024 lors duquel les 2 candidats ont été auditionnés pour présenter leurs offres.

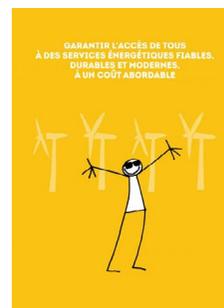
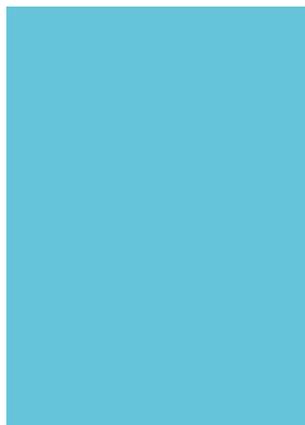


## ET APRÈS ?

En 2025, le groupement qui prendra en charge l'ensemble du TID sera choisi. Il visera à optimiser l'attractivité du territoire en menant les transitions énergétique et numérique garantes du bien-être de toutes et tous.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le développement durable car elle va permettre à l'agglomération d'être ouverte à tous, sûre, résiliente et durable.





# RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES

La redynamisation des centres anciens constitue, depuis plusieurs années, un des axes forts et prioritaires de la stratégie urbaine de Vichy Communauté. Il s'agit d'un véritable défi collectif qui nécessite d'intervenir à plusieurs échelles, du centre à la périphérie, et interroge la vie sociale, civique, économique et culturelle de nos communes de par le rôle structurant et la diversité des fonctions assurées par nos cœurs de villes, bourgs et villages.

## Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Agir concrètement sur l'habitat, les conditions d'accessibilité et de circulation, les commerces, les loisirs, la qualité des espaces publics des centres-bourgs et centres-villes, au cœur de la vie des habitants du territoire.

# LA POLITIQUE CENTRE BOURG DE VICHY COMMUNAUTÉ



L'agglomération accompagne 19 communes dans le cadre de leur politique de reconquête des centres bourgs en accompagnant des projets autour de la vitalité des centralités (services, commerces, équipements touristiques), de l'habitat et du cadre de vie. Elle mène cette politique en étroite collaboration avec les communes et le Département de l'Allier.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

Fin 2024, l'agglomération est engagée dans le financement de projets à hauteur de **6.5 millions €** sur la durée des contrats.

## ET APRÈS ?

Poursuite du programme jusqu'en 2027. Deux nouvelles communes Ferrières-sur-Sichon et Creuzier-le-Vieux devraient rejoindre le dispositif en 2025.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Cette politique permet à la fois de revitaliser les centres bourgs, de limiter l'étalement urbain, de renforcer le commerce local et de renforcer la cohésion sociale.



# RÉNOVATION DE L'HABITAT

Parce qu'entreprendre des travaux dans son logement peut représenter une difficulté pour certains d'entre nous, la communauté d'agglomération a créé il y a 10 ans une Maison de l'Habitat afin de soutenir les habitants dans leur projet de rénovation.

Des conseillers accompagnent pas à pas les propriétaires dans leur parcours, en priorité les plus modestes. Leurs missions : renseigner sur le panel des aides financières, préconiser les bons travaux, aider au montage et dépôt de leur demande de subvention et leur autorisation d'urbanisme...

Notre objectif : les aider à réussir leur projet, et rendre plus attractive et performante l'offre de logements sur le territoire. En 2024, une mission d'évaluation des dispositifs d'Amélioration de l'Habitat (Opah) programmés sur la période (2020-2024) a été réalisée afin de renforcer la qualité de l'accompagnement offert aux habitants.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **9 000 appels** reçus en 2024
- **1 000 rendez-vous** en présentiel

Bilan 2020-2024 :

- **684 rénovations** globales et **4100 bénéficiaires** de Ma Prime Rénov «par geste» qui permet de financer un poste de travaux (chauffage ou isolation, ...).
- Budget travaux = **63 M€ TTC**
- Montant total des subventions = **21 M€**.

## ET APRÈS ?

Renforcer la dynamique territoriale en fédérant et mobilisant les artisans, le réseau bancaire, les agences immobilières, les notaires...

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

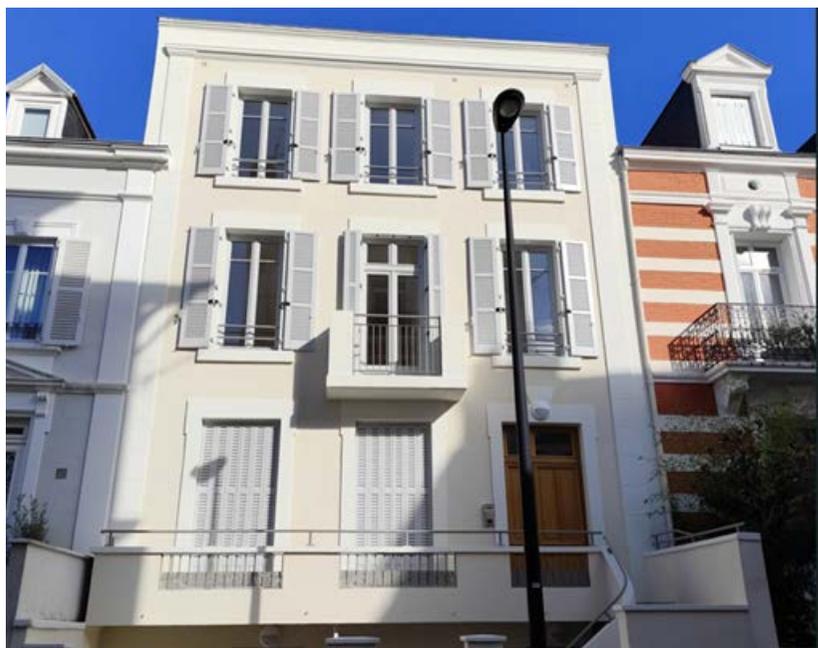
Une action sociale (appui aux ménages modestes et fragiles), environnementale (aide à la rénovation énergétique et à la sortie de vacance) et économique (aide aux travaux).



# RENFORCER L'OFFRE DE LOGEMENT À LOYER MAÎTRISÉ

Dans un objectif de sobriété foncière et de mixité sociale, la communauté d'agglomération incite les bailleurs sociaux à réhabiliter les immeubles inoccupés et/ou dégradés dans nos coeurs de bourg et nos centres-ville en participant au financement de ces opérations.

Ces nouveaux programmes de logement à loyer maîtrisé permettent de rapprocher les locataires des services et des commerces, tout en contribuant à la revitalisation de nos centres urbains, et à la lutte contre les logements vacants. Le soutien financier de la communauté d'agglomération peut atteindre jusqu'à 100 000 euros par opération, et se cumule avec ses garanties d'emprunt.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

Financement de 2 programmes de logement social à Cusset (**10 logements**) et à Vichy (**29 logements**) réalisés à partir de biens existants qui seront réhabilités dans le 1<sup>er</sup> cas, et démolis avant d'être reconstruits dans le 2<sup>ème</sup> cas.

Montant subvention de Vichy Co : **144 000 €.**

## ET APRÈS ?

Poursuivre ces opérations isolées de renouvellement urbain, et de lutte contre la vacance, qui permettent de préserver nos terres agricoles et espaces naturels.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Une action à destination des ménages modestes (social), contribuant à la fois à la sobriété foncière, à la réduction de l'empreinte carbone (rénovation énergétique et mobilités douces) et à la revitalisation de nos centres urbains.



# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'HABITAT



En complément des aides aux travaux de rénovation énergétique pour les particuliers, la communauté d'agglomération a lancé en septembre 2024 un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de pilotage intelligent des consommations d'électricité dans l'habitat.

L'objectif est de procéder à l'installation gratuite de thermostat connecté chez les habitants volontaires. Bénéfices attendus pour les particuliers : piloter leur consommation de chauffage électrique en vue d'économies d'énergie. Cette action s'inscrit dans le cadre de notre stratégie locale de sobriété énergétique dans l'habitat, et de décarbonation. En effet, l'installation de ces boîtiers permet de faire face aux tensions sur le réseau RTE, grâce à des coupures ponctuelles d'électricité de moins de 10', évitant ainsi une production supplémentaire d'énergie carbonée.

## CHIFFRES CLÉS 2024 :

**9 000 logements** chauffés à l'électrique sur Vichy Communauté

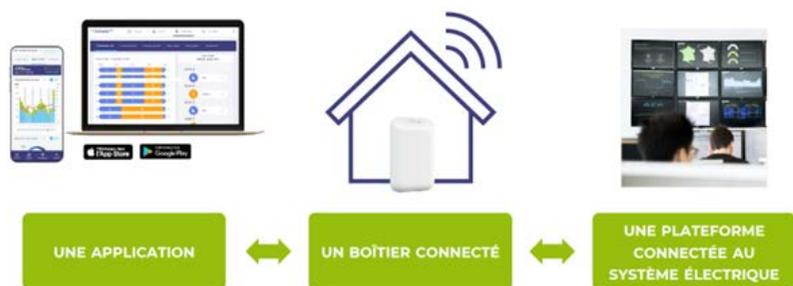
Objectif : équiper 1 000 logements de thermostat connecté, soit 1 900 TeC évitées et 25MwH économisés chaque année.

## ET APRÈS ?

2025 : campagne d'information et d'installation des boîtiers chez les habitants volontaires.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Une action à la croisée du social (économie d'énergie), de l'économie (solution gratuite, financée par l'opérateur et le Gouvernement) et de l'environnement (réduction de la production d'énergie carbonée)





# RELEVER LE DÉFI DE L'EXEMPLARITÉ

Vichy Communauté met en place des démarches structurées pour une meilleure responsabilité collective. Ces démarches concernent l'ensemble de nos activités en tant qu'employeur : nos achats, nos ressources humaines, nos déplacements... Concrètement, l'agglomération redouble d'effort pour accélérer la décarbonation des services publics. L'engagement en faveur de la durabilité et de la réduction de l'empreinte carbone est devenu une priorité, reflétant ainsi la détermination à construire un avenir plus vert et plus responsable pour l'établissement.

## Relever le défi de l'exemplarité

Economie d'énergie, consommation responsable, politique d'achat vertueuse ou encore sobriété digitale font partie des pratiques de Vichy Communauté.



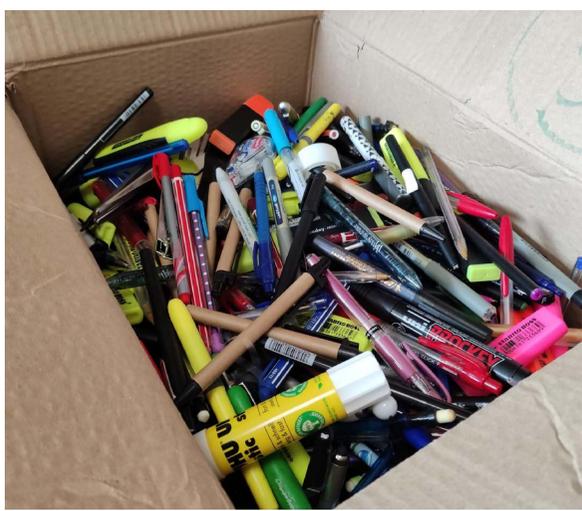
# GROUPE INTERNE "ÉCOGESTES" : PREMIER DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ACTION

15 agents participants et issus de multi-services de Vichy Communauté ont co-construit un plan d'actions transversal, planifié et priorisé, à travers des thématiques clés (déchets, mobilités, achats, numérique, alimentation, énergies, bâtiments...).

Animation : missions communication interne, transition énergétique et décarbonation. Premières actions déployées en 2024 : première collecte de fournitures de bureaux usagées à destination d'une association locale à but éco-humanitaire, diffusion de cartographies des déplacements en mode doux, ateliers de cuisine et recettes anti-gaspi et de saison, communication autour de la sobriété numérique (messages et conseils ciblés).

## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **5 réunions** du groupe interne «écogestes» organisées entre décembre 2023 et décembre 2024 pour 1 plan d'actions.
- **1 nouvelle page Intranet** dédiée aux «écogestes».
- **5 kg** de fournitures usagées collectés (28 contenants distribués),
- **2 ateliers** de cuisine organisés
- **1 affiche** de 12 recettes
- **4 messages** de conseils en sobriété numérique.



## ET APRÈS ?

Une montée en puissance est prévue sur 2025, dans l'objectif d'encourager et conforter les premières actions, les valoriser, et déployer les suivantes ! Le groupe interne constitué et renforcé poursuit ses réunions de travail en mode «ateliers créatifs et collaboratifs».

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

5 kg de fournitures usagées déjà récoltés par les services de l'Hôtel d'Agglomération, au profit de l'association Au Keur de Sam (valorisation et action éco-humanitaire au Sénégal) = autant de kg non enfouis sur le site de Gaïa !



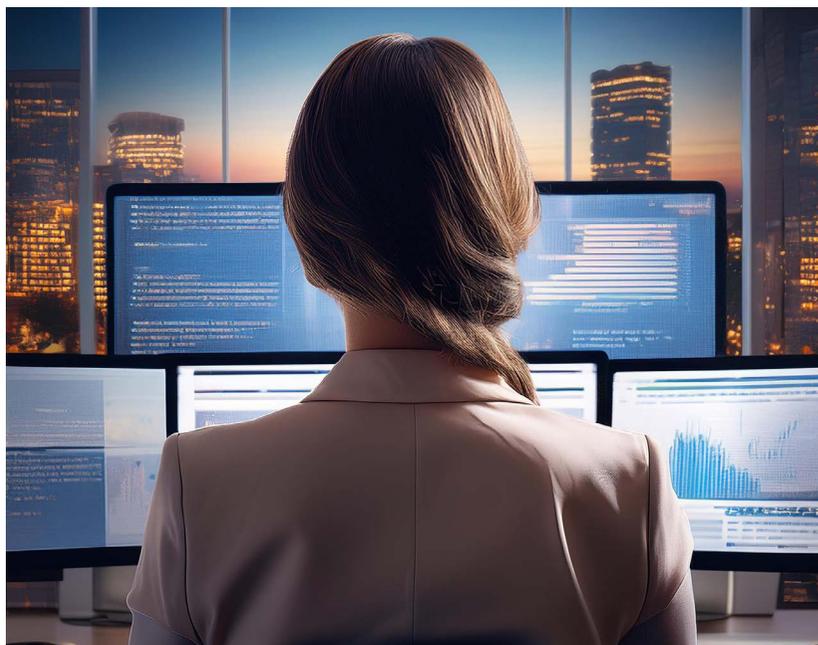
<p><b>La luciole</b> ACTION</p> <p>« écoGESTE » numérique</p> <p><b>Si j'allume, j'éteins !</b></p> <p>Hotline DSI : 04 70 96 57 05</p>	<p><b>La luciole</b> ACTION</p> <p>« écoGESTE » numérique</p> <p><b>Si j'envoie, je réduis !</b></p> <p>Hotline DSI : 04 70 96 57 05</p>	<p><b>La luciole</b> ACTION</p> <p>« écoGESTE » numérique</p> <p><b>Si je mail, je trie !</b></p> <p>Hotline DSI : 04 70 96 57 05</p>	<p><b>La luciole</b> ACTION</p> <p>« écoGESTE » numérique</p> <p><b>Si je dépose, je supprime !</b></p> <p>Hotline DSI : 04 70 96 57 05</p>
---	--	---	---

# POURSUITE DU PROCESSUS DE DÉMATÉRIALISATION DES FONCTIONS RH



Depuis le 1er janvier 2024, deux nouveaux outils ont été déployés dans le but de renforcer l'efficacité des processus de gestion RH, grâce à la dématérialisation :

- VERTICAL EXPENSE, lequel permet un traitement en temps quasi-immédiat des demandes de remboursement des frais de déplacement des agents et des élus
- NEEVA FORMATION, lequel permet à chaque agent de devenir acteur de la gestion de sa formation professionnelle tout au long de sa carrière, via un dossier individuel regroupant ses informations personnelles en termes de formations et d'habilitations.



CHIFFRES CLÉS 2024 :

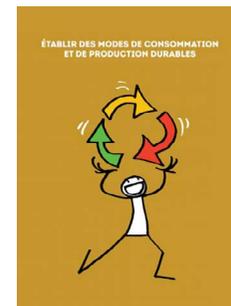
**70% de temps** de gestion gagné, réinvesti pour accompagner les services dans l'évolution des métiers et se concentrer sur des missions d'ingénierie de formation.

ET APRÈS ?

2025 : La dématérialisation des actes administratifs de gestion du personnel.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Plus de papier dans le traitement des demandes de remboursement des frais de déplacements et de formations.



# SOUTIEN SOCIAL

Dans le cadre des lignes directrices de gestion, notamment de l'axe 3 visant à la co-construction d'un cadre de travail favorable au développement professionnel individuel de chacun, l'établissement travaille à la mise en place d'un dispositif interne de Vigilance collective, couvrant plusieurs dimensions.

Une des actions porte sur le soutien social que peut proposer l'employeur, afin de lutter contre la désinsertion professionnelle, en favorisant le maintien dans l'emploi. Concrètement, il a été admis que, sans dépasser le cadre de son champ de compétence, l'employeur pouvait mettre en place une écoute, un soutien et un accompagnement à l'attention de travailleurs fragilisés ou en difficultés (santé physique ou psychique, de précarité sociale, de difficultés familiales...) afin de renforcer et/ou maintenir ce pilier de la vie des agents et leur permettre de retrouver un équilibre.

Une boîte à outils a ainsi été structurée visant à apporter des repères, proposer des ressources (internes, externes, locales, associatives, nationales...) aux agents en difficultés.



## CHIFFRES CLÉS 2024 :

Lancement au 30 septembre 2024 par la diffusion d'**un flyer de sensibilisation** à la santé au travail à l'ensemble du personnel de Vichy Communauté

## ET APRÈS ?

Simple et accessible au plus grand nombre via un QR code diffusé sous plusieurs formes, cette boîte à outils devra être régulièrement revue, actualisée et alimentée. Des espaces thématiques dédiés feront à terme, leur apparition.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Responsabilité sociale et sociétale - Travaillé de concert avec des professionnels du secteur, cet outil permet à l'établissement employeur d'exploiter/valoriser les connexions possibles ou existantes au sein de son « écosystème ».

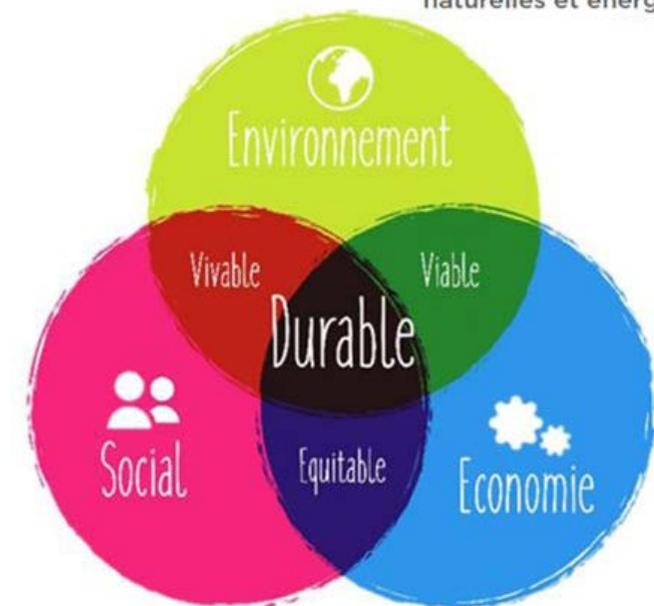


# ÉLABORATION D'UN SPASER

Le SPASER est un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables.

C'est une stratégie visant à rendre les achats publics plus respectueux de l'environnement et socialement équitables, impliquant différents acteurs internes et externes de la collectivité, et s'inscrivant dans une démarche de long terme pour des achats publics plus durables.

Préserver la diversité des espèces et les ressources naturelles et énergétiques



Satisfaire les besoins en santé, éducation, habitat, emploi, prévention de l'exclusion, équité, intergénération

Créer des richesses et améliorer les conditions de vie matérielles

## CHIFFRES CLÉS 2024 :

- **3 réunions** au 2<sup>nd</sup> semestre 2024  
Tous les services engagés dans la démarche
- **2 étapes :**
  1. le temps de la collecte
  2. la mise en route du projet

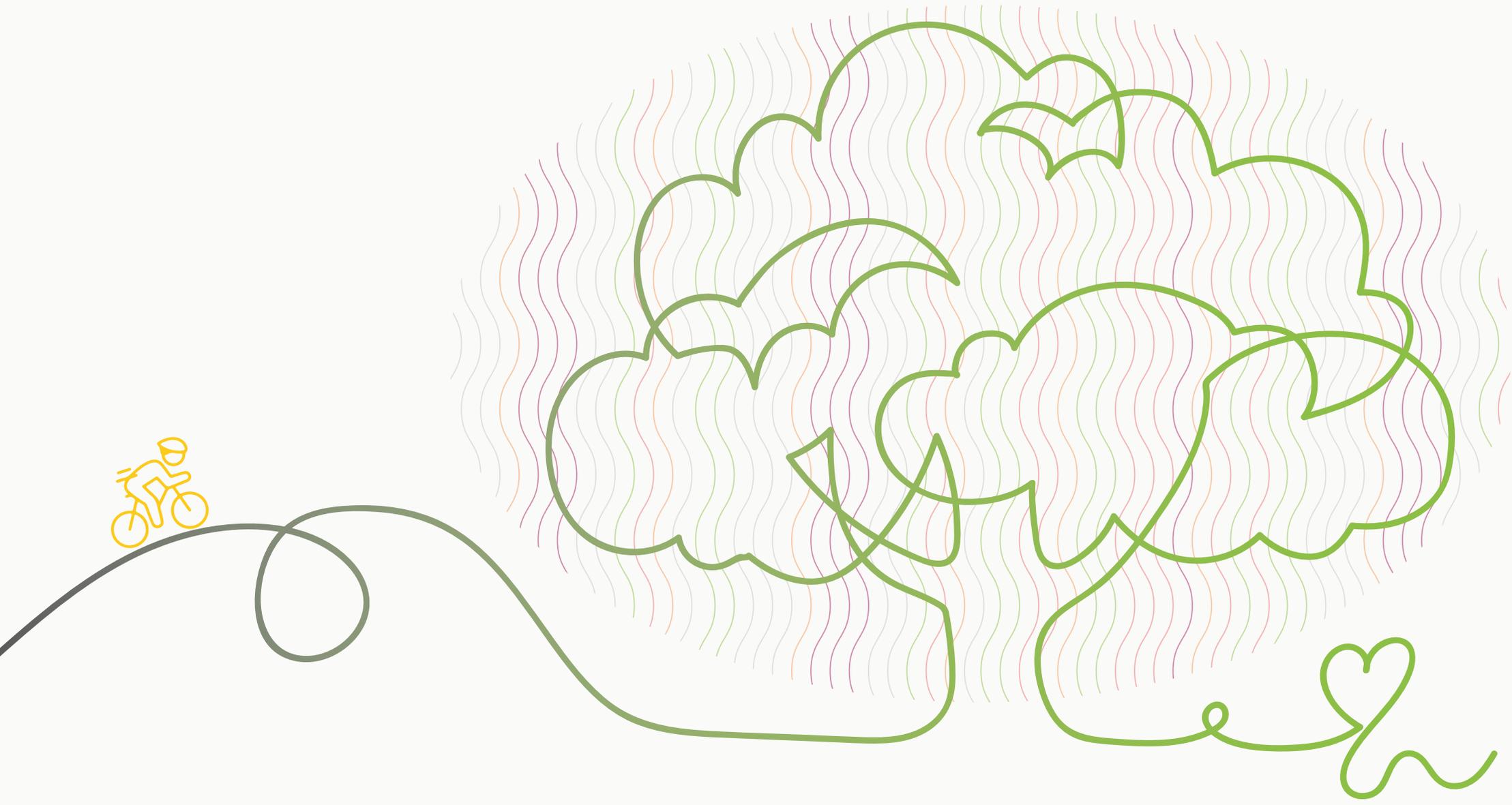
## ET APRÈS ?

Le SPASER devrait être adopté en 2025 par le Conseil Communautaire.

## ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Plus précisément, le SPASER engage la Collectivité dans des volumes d'achat plus respectueux du Développement Durable (pourcentage d'achat progressif jusqu'en 2030). Il s'agit d'atteindre un quota d'achat (volet environnement) et d'inclure les personnes éloignées de l'emploi (volet social) pour, plus largement, inciter les entreprises à avoir des politiques RSE.





9 PLACE CHARLES DE GAULLE – 03209 VICHY CEDEX – 04 70 96 57 00

